

L'ASSURANCE-SANTÉ

QUESTION AU SUJET DE L'INSTITUTION D'UN COMITÉ SPÉCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Formera-t-on bientôt le comité parlementaire spécial relatif à l'assurance-santé que, d'après ce qu'a dit le ministre le 21 juin dernier, il espérait voir instituer à la présente session?

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Mon collègue ne m'a pas donné l'avis habituel de sa question et il se peut qu'en conséquence ma réponse ne soit pas aussi complète qu'elle pourrait l'être.

M. Knowles: Le ministre a eu huit mois pour y songer.

L'hon. M. Martin: J'ai dit (le député l'a rappelé en partie) que le Gouvernement prendrait en considération l'institution d'un tel comité. Le député n'a pas employé ces termes-là en posant sa question. Le Gouvernement a pris la question en sérieuse considération et il a décidé de ne pas instituer un tel comité en ce moment.

J'ajoute en passant que le Gouvernement n'a pas encore reçu tous les relevés relatifs à la santé que les dix provinces ont entrepris aux frais du gouvernement fédéral. Quatre provinces doivent encore faire parvenir leurs rapports. Aux paliers supérieurs du gouvernement, on n'a pas encore étudié à fond le contenu d'aucun de ces rapports. J'en profite pour annoncer au député que le relevé relatif à la maladie dont j'avais parlé à la même occasion, n'est pas terminé, lui non plus.

LE BLÉ

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT D'AUTRES INSTALLATIONS DE SÉCHAGE POUR LE BLÉ HUMIDE ET GOURD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre du Commerce une question dont il n'a reçu avis. Que fait-on pour établir dans les prairies d'autres installations de séchage pour le blé humide et gourd, et pour garantir que les grandes quantités de blé gourd humide emmagasinées dans les élévateurs locaux en soient enlevées afin de faire place à la récolte qui dans les conditions actuelles devrait commencer d'ici trois ou quatre semaines?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): On est en train d'aménager des installations de séchage supplémentaires à la tête des lacs et, si je ne me trompe, à Vancouver. Malheureusement, le temps manque pour pouvoir secourir efficacement cette année la région en cause. On a pris des dispositions afin d'acheminer dix millions de boisseaux de blé humide en provenance des provinces des Prairies vers Duluth pour profiter de la capacité de séchage disponible à cet endroit. Dès l'ouverture des voies navigables, on transportera d'autres quantités de blé humide à Buffalo, où se trouvent également des installations de séchage.

M. Diefenbaker: Combien?

Le très hon. M. Howe: Une très grande quantité. Je ne pourrais dire au juste quelle est la capacité des séchoirs de Buffalo, mais nous transporterons assez de blé dans cet endroit pour en tirer tout le parti possible. Au début de la saison, il semblait impossible de sauver tout le blé mouillé qu'on livrait; mais à l'heure actuelle, je crois qu'on y parviendra. Je m'attends à ce qu'il n'y ait aucune perte. Toutefois, je ne puis vous indiquer exactement les quantités de céréales humides dont on s'occupera. Il est extrêmement difficile de fournir des données exactes, mais je crois que nous sommes maîtres de la situation.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

RESTRICTION IMPOSÉE AUX IMPORTATIONS PAR LES ÉTATS-UNIS—ATTITUDE PRISE PAR LE CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. E. Wright (Melfort): Je désire poser au ministre du Commerce une question dont je lui ai donné avis. Peut-il nous dire si la nouvelle que la radio a annoncée ce matin et qui émanait de Genève, je crois, est exacte? On a déclaré que le Canada interdit l'importation de certains produits agricoles en provenance des États-Unis, parce que les États-Unis ont restreint l'exportation de certains produits laitiers à destination de ce pays.

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Je remercie le député de Melfort de m'avoir prévenu de sa question. Comme le sujet est délicat, j'ai lu avec beaucoup d'inquiétude les dépêches émanant de Genève que les journaux ont publiées; j'ai également écouté à la radio les nouvelles fondées sur ces dépêches et que le député a mentionnées. Vu que le Gouvernement s'intéresse au bien-être de notre industrie laitière, il n'a cessé de se préoccuper des restrictions que les États-Unis ont imposées à l'importation de certains produits laitiers. Parmi les produits